



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

action sociale

Question écrite n° 79107

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur le financement par les départements des prestations de solidarité et en particulier l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation de compensation du handicap (PCH). En effet, les départements se trouvent, pour un grand nombre d'entre eux, dans l'impossibilité d'assumer cette charge financière dès 2010. La gravité de cette situation fait craindre à plus ou moins long terme la perte, pour des dizaines de milliers de personnes en situation de handicap ou âgées dépendantes, de toutes aides humaines pour accomplir les actes les plus élémentaires de la vie quotidienne. De plus, en l'absence de solutions dans les prochains mois, des milliers d'emplois d'auxiliaires de vie et d'accompagnants seront de ce fait supprimés. Alors que le mode de financement actuel de ces prestations de solidarité repose en grande partie sur la fiscalité locale, il souhaiterait lui demander si des solutions à l'échelle nationale sont envisagées dans un proche avenir, notamment dans le cadre du débat sur la création du 5e risque lié à la perte d'autonomie.

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79107

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2010, page 5645

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)